



## Communiqué commun

# Pour une laïcité de liberté et d'émancipation

*Paris, le 8 décembre 2022*

La LDH (Ligue des droits de l'Homme), la Fédération nationale de la Libre pensée, la Vigie de la Laïcité, Solidarité laïque et l'Union rationaliste n'ont cessé de rappeler leur attachement à la loi du 9 décembre 1905, loi de liberté et d'émancipation. Leur opposition à toute modification substantielle remettant en cause l'esprit de ce texte fondateur de l'identité républicaine s'inscrit dans une perspective plus large de défense de toutes les libertés publiques.

Or, force est de constater que, sous la pression d'une lecture idéologique imposée par une partie de la classe politique et par certains chroniqueurs ou polémistes, relayée par des médias à la ligne éditoriale douteuse, se confirme une dérive sécuritaire, parfois même teintée de xénophobie, qui n'a rien à voir avec la laïcité telle que reprise par notre Constitution en 1958.

Pour certains, la laïcité doit se muer en marqueur identitaire au travers d'un élargissement de la neutralité de l'administration publique à, potentiellement, l'ensemble du champ social.

Ainsi la loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République », dite « loi séparatisme », vient encore renforcer les contraintes, imposées au nom d'un ordre public, à l'exercice des libertés fondamentales réduites à de simples proclamations. Elle ne modifie pas moins de 17 codes et un certain nombre de lois essentielles. Nombre de libertés publiques s'en trouve affectées : liberté de conscience et de culte, liberté d'expression, liberté d'association, droit à l'instruction, libre administration des collectivités territoriales. Le déferé « laïcité » qui vient, ironiquement, prendre place à côté du référé « liberté » accroît la capacité offerte aux préfets de contrôler les actes et décisions des collectivités territoriales ; le « contrat » d'engagement républicain (CER), que toute association qui sollicite une subvention publique doit signer, vient contredire le caractère libéral de la loi de 1901 ; les nouveaux contrôles pesant sur les associations culturelles tendent vers un régime d'autorisation préalable contre-productif et attentatoire au principe de séparation.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme), la Fédération nationale de la Libre pensée, la Vigie de la Laïcité, Solidarité laïque et l'Union rationaliste s'inquiètent sur le devenir d'une laïcité devenue aux yeux des pouvoirs publics un instrument de contrainte et de conformation. Plus que jamais, elles dénoncent les dévoiements et dérives qu'elles constatent dans le débat public et affirment leur volonté de défendre la pleine laïcité, principe non partisan de liberté et de paix civile.

**Signataires :** Fédération nationale de la Libre pensée, LDH (Ligue des droits de l'Homme), Solidarité laïque, Union rationaliste, Vigie de la Laïcité

**Contact :** Service presse de la LDH : [presse@ldh-france.org](mailto:presse@ldh-france.org) / 01 56 55 51 15